

Une rentrée pas comme les autres : cette fois-ci, soyons prêts.

A 10 jours de la rentrée des classes, la FCPE de Seine-Saint-Denis s'inquiète des conditions de la reprise des cours - alors que la pandémie donne des signes de reprise - et de l'apparent manque de préparation des acteurs publics.

Afin d'anticiper et ne pas revivre les mêmes errements que l'an dernier, la FCPE pose 5 conditions à l'éducation nationale et aux collectivités territoriales.

1. **Mettre en place les conditions permettant le respect des gestes barrières :**

- Limiter les effectifs dans les classes et prévoir plus d'adultes pour faciliter la distanciation et la gestion du lavage des mains sans perturbation majeure de l'enseignement. *La FCPE rappelle sa demande de gel de toutes les fermetures de classes dans le primaire et d'abondement des dotations horaires globales (DGH) dans le secondaire.*
- Prévoir des points d'eau mobile (type chantier) pour faciliter le lavage des mains.
- Fournir gratuitement à tous les élèves à partir du primaire des masques.
- Intégrer la continuité pédagogique dans l'organisation générale.
- Réorganiser la cantine pour qu'elle ne devienne pas le premier vecteur de propagation du virus.
- Redévelopper la médecine scolaire dont le rôle de prévention et de détection est essentiel aussi à la réussite scolaire.

2. **Anticiper la continuité pédagogique :** même en l'absence d'un confinement généralisé, il convient d'anticiper les confinements partiels qui pourront concerner des élèves, des classes et des établissements au hasard des territoires.

- S'assurer que chaque élève y compris au sein de fratries, dispose d'un matériel et d'une connexion appropriés.
- Consacrer les 15 premiers jours de la rentrée à l'organisation de cette continuité et former enseignants, élèves et parents pour que les allers et retours entre le présentiel et le distanciel deviennent fluides et naturels.

3. **Intégrer pleinement les besoins des élèves en situations de handicap :** la formation des personnels d'accompagnement et la mise en place de dispositifs permettant la continuité pédagogique y compris pour les élèves dont les pathologies ne sont pas compatibles avec une présence en classe en période de pandémie.

4. **Préparer l'avenir :** s'assurer que nul élève ne pâtera pour le passage des examens, pour les bacheliers pour leurs inscriptions à ParcoursSup, des conditions chaotiques créées par la pandémie et pour les lycéens par la réforme du bac une fois de plus modifiée. L'enseignement supérieur doit également revoir ses modalités d'accueil pour tenir compte d'au moins 3 classes d'âge qui auront été profondément marquées scolairement par le contexte sanitaire. Elle s'indigne par ailleurs des conditions d'affectations dans l'académie de Créteil et dénonce la situation de nombreux collégiens et lycéens affectés contre leur gré ou sans affectation à ce jour. Devant le nombre croissant d'affectation éloignées du lieu de résidence des élèves, la FCPE en appelle à la région Île-de-France pour une gratuité des transports pour les élèves et la fourniture de masques. L'éloignement scolaire est déjà un facteur de moindre réussite, il ne doit pas en plus être une charge financière et un risque sanitaire supplémentaires pour les familles.

5. **Développer la coéducation** en donnant toute leur place aux parents d'élèves sur le plan individuel dans le suivi éducatif de leur(s) enfant(s) que comme partenaire force de proposition dans la réflexion sur l'école de demain. Il faut notamment les associer à toutes les décisions en matière de gestion de crise et favoriser la participation à tous les moments de la démocratie scolaires.

Nos enfants sont l'avenir de tous.

Parlementaires, élus de la Seine Saint Denis, à vous d'interpeller le gouvernement de toute urgence.

Contacts : Anne PIETER et Alixe RIVIERE, co-présidentes de la FCPE 93, 0623767427 / 0670298953